



Montreuil, le 16 juin 2026

M. David AMIEL,
Ministre de l'Action et des Comptes publics
M. Jean-Pierre FARANDOU,
Ministre du Travail et des Solidarités

Copie : Mme Sarah EL HAÏRY
Haut-Commissaire à l'Enfance

N/Réf. : NP/CB/MG
N° 41/20260616

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 25 juin couvrant les personnels des secteurs sociaux et médico-sociaux de la Fonction publique territoriale, ainsi que l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale

Messieurs les Ministres, Madame la Haut-Commissaire,

La Fédération CGT des services publics vous a adressé de nombreux courriers d'alerte sur la situation des agent-es de la Fonction publique territoriale exerçant leurs missions dans le secteur du social et du médico-social, vous demandant d'agir au plus vite, notamment sur les questions de protection de l'enfance, au vu du gouffre dans lequel se trouvent les services.

A ce jour, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des besoins et aux conditions de travail dégradées, mettant en danger la santé des agent-es, s'ajoute un manque de reconnaissance des niveaux de rémunération et de l'équité de traitement dans les revalorisations entre les agent-es. Nous sommes encore trop nombreuses et nombreux à ne pas pouvoir bénéficier des dispositions prévues par le Ségur.

Avec la hausse du SMIC à venir, cette situation va encore être touchée par le tassement des grilles, qui touchent toutes les catégories dans la fonction publique territoriale. Les professionnel-les du secteur social et médico-social ne sont donc pas épargné-es et au vu de leur niveau d'investissement, de responsabilité pour prendre en charge les situations des populations les plus précaires, il n'est plus acceptable que leurs revendications ne soient pas entendues et leurs niveaux de rémunération augmentés.

Dans ce contexte de travail et de mobilisations partout sur le territoire, la Fédération CGT des services publics revendique :

- **L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation du point d'indice et l'attribution pour toutes et tous du CTI ;**
- La revalorisation des grilles indiciaires ;
- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications de nos métiers ;
- Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- L'abrogation du décret abaissant le niveau de rémunération en cas de maladie ordinaire ;
- L'abrogation de la réforme des retraites ;
- ...

Ainsi, la CGT appelle à une journée de mobilisation par la grève et la manifestation partout en France, dans l'unité la plus large, le 25 juin 2026.

Il est urgent d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail.

La Fédération CGT des services publics vous sollicite également de nouveau pour nous accorder une audience, et ce, aussi rapidement que la situation est cruciale.

Dans cette attente, nous vous adressons Messieurs les Ministres, Madame la Haut-Commissaire, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale